

**Avis d'élection de membres du conseil d'administration de la Radio Communautaire  
Envol 91 FM**

Chers membres d'Envol 91 FM,

Nous avons le plaisir de vous informer que cinq poste au sein du conseil d'administration de notre radio seront à pourvoir lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le mardi 17 septembre 2024. Nous vous encourageons vivement à poser votre candidature et à jouer un rôle actif dans la gouvernance de notre station.

Conditions d'admissibilité :

- a) Être membre en règle de la corporation
- b) Accepter d'être mis en nomination
- c) Résider sur le territoire de la corporation pendant toute la durée du mandat
- d) Être âgé(e) d'au moins dix-huit (18) ans

Conformément à l'article 25.A de nos règlements administratifs, toute personne souhaitant soumettre sa candidature à l'un des postes disponibles doit le faire avant le 10 septembre 2024 à minuit (HAC). Votre candidature doit inclure une lettre de motivation ainsi qu'une copie de votre CV. Veuillez envoyer ces documents par courriel à l'adresse suivante : [presidence@envol91.mb.ca](mailto:presidence@envol91.mb.ca).

Le comité de mise en candidature examinera ensuite la validité de chaque dossier et présentera un rapport lors de l'assemblée générale annuelle. Nous vous remercions d'avance pour l'intérêt et l'engagement que vous portez à Envol 91 FM. Ensemble, continuons à faire de notre station un pilier de la vie communautaire.

Membres du comité de mise en candidature :

Christophe Bonnin

Marie-Christine Bruce

Jonathan Boisvert